XIe Fête Fédérale des musiques à Saint-Amand-les-Eaux

FESTIVAL FÉDÉRAL

Voici la liste des sociétés inscrites au Festival fédéral qui aura lieu à Saint-Amand-les-Eaux, le dimanche 14 juin, à la suite du Congrès que viendra présider M. le Ministre de la guerre :

Fanfare des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, à Trith-le-Poirier. — Chorale Edmond Schmidt, à Fresnes. — Harmonie des Mines de Douchy, à Lourches. — Fanfare d'Evin-Malmaison. — Philharmonie d'Anzin. — Harmonie « Laoncorée », de Lesquin. — Harmonie municipale de Seclin. — Les Orphéonistes de Denain. — Fanfare des Mines d'Ostricourt. — Chorale L'Union Ouvrère de Tourcoing. — Fanfare municipale de Lambres. — Cercle Orphéonique d'Hellemmes-Lille. — Fanfare municipale de Jolimetz. — Harmonie municipale d'Anzin. — Orphéon L'Alliance du Marais-de-Lomme. — Fanfare de Vis-en-Artois. — Chorale de Fives-Lille. — Fanfare l'Espérance de Nomain. — Fanfare municipale de Somain. — Fanfare des Mineurs d'Aubenchicourt. — Fanfare municipale de Fretin. — Fanfare de Vitry-en-Artois. — Union Orphéonique de Lesquin. — Fanfare l'Amicale de Genech. — Harmonie municipale de Solesmes. — Fanfare des Mineurs d'Abscon. — Union Chorale de Wandignies-Hamage. — Chorale de Gand (Belgique). — Orphéon de Saillaumines. — Orphéon de Tourcoing. — Fanfare municipale d'Hasphes. — Fanfare municipale de Fenain. — Fanfare l'Union Ouvrière de Wallers. — Fanfare de trompettes de Wattignies-lez-Lille. — Fanfare de Courcelles-lez-Lens. — Orphéon mixte du Cercle Moderne de Roubaix. — Fanfare Républicaine de Fresnes-sur-Escaut. — Cercle Orphéonique de Tourcoing. — Fanfare Municipale d'Hellemmes-Lille. — Les Trompettes de Pérenchies. — Fanfare municipale d'Ornaing. — Orphéon de Molenbeck-Saint-Jean-lez-Bruxelles (Belgique). — Fanfare municipale de Libercourt. — Orphéon municipal d'Haubourdin. — Fanfare des Mineurs de Saint-Ciast-la-Haut. — Musique de Fouquières-lez-Lens. — Orphéon La Tournaisienne de Tournai (Belgique). — Fanfare du Grand Bonchin. — Fanfare Municipale d'Hérin-les-Valenciennes. — Harmonie de l'Espoir de Tourmignies. — Fanfare des trompettes des Halles de Lille-Esquermes. — Harmonie des Mineurs de Thivencelles. — Harmonie d'Aniche. — Harmonie Les Amis Réunis d'Haveluy. — Union Chorale de Lourches. — Fanfare de Rouvroy-Noumea. — Fanfare Républicaine d'Hergnies. — Orphéon « Les Vieux » de Roubaix. — Chorale « La Cecilia » de Tournai (Belgique). — Fanfare de Bruille-Notre-Dame. — Fanfare La Renaissance de Roost-Warendin. — L'Echo Musical des Fambloux (Eure-et-Loir). — Fanfare La Renaissance de Croix. — Harmonie de Mons-en-Pevèle. — Fanfare Municipale de Genech. — Union Chorale de Vieux-Condé. — Harmonie de Mons-en-Pevèle. — Fanfare Municipale de Gantes. — Union Chorale de Vieux-Condé. — Harmonie La Lyre Provinoise de Provin. — Fanfare Ouvrière Municipale de Petite-Forest. — Orphéon Mixte de Tournai (Belgique). — Fanfare Municipale de Lezennes. — Musique Municipale de Rosult. — Fanfare Le Revell Musical de Roost-Warendin. — Fanfare communale de Douchy. — Fanfare des Faïenciers d'Orchies. — Harmonie d'Ellemmes-Lille. — Les Orphéonistes d'Avesnes-lez-Aubert. — Orchestrina de Lille. — Fanfare La Liberté de Prouvy. — Le Club des Vingt de Flers-en-Escrebieux. — Cercle Choral Mixte Tournaisien de Tournai (Belgique). — Orphéon Municipal d'Escaudain. — Fanfare Municipale d'Auby. — Harmonie des Mineurs de Sassewalle, Somain. — Orphéon d'Anneztin-lez-Béthune. — Chorale La Lyre Madeleinoise, de Lille. — Harmonie La Renaissance d'Harchies. (Belgique). — Fanfare Républicaine d'Auchy-lez-Orchies. — Fanfare l'Amical d'Angres. — Les Trompettes de Marquette-lez-Lille. — Orphéon de Saint-Josse-Ten-Noode (Belgique). — Fanfare d'Hem-Lenglet. — Union Chorale de La Gorgue. — Fanfare Sainte-Cécile de Bachy. — Union Chorale de Blanc-Misseron. — Fanfare de Bellignies. — Harmonie de Faumont. — Fanfare de Vieu. — Société Philharmonique de Beaufort. — Orphéon de Coucelles-lez-Lens. — Union Chorale de Saint-Vaast-la-Haut. — Fanfare Républicaine d'Houplin-lez-Séclin. — Fanfare la Jeune Espérance de Prouvy. — Fanfare Municipale de Roubaix. — Fanfare la Jeunesse de Roubaix. — Fanfare Municipale de Fouquières-lez-Lens. — Fanfare Municipale de Loos-lez-Lille. — Fanfare l'Union d'Avesnes-lez-Aubert. — Orphéon Mixte de Duplessis. — Fanfare Ouvrière municipale de Lens. — Société Chorale d'Anzin. — Orphéon de Saint-André-lez-Lille. — Fanfare de Bourghelles. — Harmonie Républicaine de Templeuve. — Harmonie de Bouvry. — Fanfare La Revanche de Wattrelos (Belgique). — Harmonie Communale de Nainy. — Fanfare La Lyre Ouvrière d'Onnaing. — Fanfare Communale d'Aulnoy-lez-Valenciennes. — Fanfare La Lyre Républicaine de Bruay-sur-Escaut. — Chorale La Lyrique d'Arras. — Harmonie de Saultain. — Orphéonistes de Péronne. — Fanfare du Commerce de Saint-Saulve-Lille. — Orphéon l'Avenir Moulinois de Lille. — Fanfare Union Musicale de Novelles-Godault. — Fanfare Ouvrière de Frais-Marais, Douai. — Fanfare les Enfants du Nord de Lallaing. — Fanfare Mutuelle de Valenciennes. — Fanfare Municipale de Cysoing. — Musique Municipale de Marcq-en-Barœul. — Orphéon du Petit-Bonchin. — Fanfare du Petit-Fresnoy (Aisne). — Harmonie Libre d'Avion. — Fanfare ex-municipale de Ouarouble. — Orphéon d'Abscon. — Harmonie d'Aniche. — Fanfare des Mineurs d'Aubechicourt. — Orphéon des Mines d'Aniche. — Orphéon de Zand de Gand (Belgique). — Harmonie Sainte-Cécile de Wattignies. — Union Chorale de Wattignies. — Philharmonie d'Annœuillin. — Orphéon d'Esquerchin. — Fanfare Union Musicale de Flines-lez-Raches. — Harmonie La Jeunesse Musicale d'Auchy-lez-La Bassée. — Musique Communale de Curgies. — Harmonie Municipale de La Madeleine. — Société de Musique de Quarouble. — Fanfare Municipale de Bachant. — Orphéon L'Union Ouvrière de Tournai (Belgique). — Fanfare Républicaine de Rumegies. — Société Philharmonique de Condé-sur-Escaut. — Orphéon de Saint-Maurice-Lille. — Musique Communale de Vieux-Condé. — Orphéon Les Travailleurs de Tourcoing. — Union Chorale d'Avesnes-sur-Helpe. — Harmonie Union Musicale de Douai. — Fanfare des sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Escaut. — Harmonie La Revanche d'Heusies (Belgique). — Fanfare Les Enfants de Saint-Jean de Monchy-le-Preux. — Fanfare Municipale de Wallers. — Harmonie La Fraternelle de Viesly. — Cercle Symphonique d'Hellemmes-Lille. — Les Orphéonistes d'Hautmont. — Fanfare de Trompettes de Loos-lez-Lille. — Musique Municipale de Novelles-Godault. — Fanfare Les Dévouis de Wallers. — Fanfare d'Estreux. — Harmonie de Méricourt-Mines. — Fanfare du Sud de Lille. — Union Philharmonique de Rumes (Belgique). — Fanfare Municipale de Flers-lez-Lille. — Orphéon Les Mélomanes de Roubaix. — Musique Municipale de Sin-le-Noble. — Le Mesnestrel du Pic, d'Haisnes-lez-La Bassée. — Fanfare L'Avenir d'Houplin-Ancoisne. — Fanfare de la ville d'Antoing (Belgique). — Orphéon de Moulins-Lille. — Harmonie de Quiévrechain. — Fanfare Les Amis Réunis de Montigny-en-Ostrevent. — Fanfare Municipale de Montigny-en-Gohelle. — Fanfare La Concorde de Péronne-les-Antoing (Belgique). — Harmonie Municipale de Catillon-sur-Sambre. — Fanfare de Fressain. — Fanfare Municipale de Lomme. — Orphéon d'Hénin-Liétard. — Chorale de Lévin. — Fanfare Union Musicale de Ligny-en-Cambrésis. — Fanfare Municipale d'Escaudain. — Union Chorale de Croix. — Fanfare L'Union d'Hénin-Liétard. — Fanfare L'Avenir Musical de Lambres-lez-Douai. — Musique Ouvrière de Sin-le-Noble. — Harmonie Municipale du Cateau. — Fanfare Ouvrière de Denain. — Fanfare La Vaillante de Cagnicourt. — Fanfare communale de Herbignies-Villereau.

Chronique Sportive

UNION DES SOCIÉTÉS de GYMNASTIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Le dimanche 19 avril, a eu lieu, à l'Hôtel Forestier, une réunion des délégués des Sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Cambrai, sous la présidence de M. Cyrille Wachmar, président de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais et vice-président des Sociétés de gymnastique de France.

Les seules sociétés qui n'étaient pas représentées étaient « L'Acive de Caudry », le président M. Preux s'était excusé : « En Avant », de Solesmes ; « L'Avenir », de Bantouzelles.

Après un déjeuner intime auquel prirent part quelques membres de la « Cambrésienne », le président, M. Wachmar, ouvrit la séance. Il rappela aux délégués que le but de l'assemblée était de former une Association des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Cambrai ; rendre son activité plus féconde et contribuer d'une manière plus efficace à la création, dans l'arrondissement de nouvelles sociétés qui sont le trait d'union entre l'école et le régiment.

La parole fut ensuite donnée au trésorier de l'ancien groupement. M. Jules Dessort; son compte de gestion fut approuvé à l'unanimité.

Après avoir approuvé quelques modifications aux statuts, les délégués du nouveau groupement procèdèrent à l'élection du bureau et des membres du comité.

Un premier tour de scrutin pour la nomination d'un président donna l'unanimité des suffrages à M. François Brunelle, vice-président de la « Cambrésienne ».

Au nom des délégués et de tous les camarades gymnastes, M. Wachmar adressa au nouveau président ses chaleureuses félicitations.

Puis il fut procédé à un second tour de scrutin pour l'élection des trois vice-présidents : le choix se porta sur MM. Canonne, de Bertry: Delétang, de Beauvois, et Cardon, de Caudry. Des applaudissements accueillirent ces nominations.

Enfin le troisième tour de scrutin complète le comité de la façon suivante : Secrétaire, M. J. Caunard, professeur au Collège, membre de la « Cambrésienne ». — Secrétaire adjoint, M. Goubet, secrétaire adjoint de la « Cambrésienne ». — Trésorier, M. J. Dessort, trésorier de la « Cambrésienne ». — Directeur des cours, M. F. Ravoux; moniteur-chef de la « Cambrésienne ». — Membres, MM. L. Claude, président de la « Cambrésienne » : Masclet, président de L'Avenir » d'Escaudœuvres ; Journaux, de la « Voltige », de Beauvois : Belhair, de la Société de Walincourt ; Boyaval, instituteur, fondateur de « L'Etoile » de Banteux ; Preux, président de « L'Active », de Caudry ; Lanniaux, secrétaire de « L'Alerte » , du Cateau .

Ces opérations terminées, M. Wachmar, dans une charmante causerie, répondit au désir de l'assemblée en donnant de sages conseils sur la façon large et désintéressée d'envisager le rôle de toute association qui doit avoir pour but de former des volontés, de créer des énergies.

La journée avait débuté par un cours de moniteurs fait, à 10 heures et demie, au local de la « Cambrésienne », rue St-Julien, par M. F. Ravoux, moniteur-chef de la « Cambrésienne ».

Sur la proposition de M. Brunelle, président, M. Wachmar, qui s'était déjà fait inscrire comme membre donateur, fut nommé président d'honneur du nouveau groupement.

La séance fut levée à 5 heures et demie.

Chronique agricole

COMMENT ON PEUT UTILISER LES CENDRES DE CHARBON DE TERRE EN HORTICULTURE

Beaucoup de gens croient que les cendres de charbon de terre ne sont bonnes que dans les allées des jardins pour empêcher l'herbe de pousser ; cependant, elles ont pu constater que la deuxième année l'herbe pousse malgré tout, et, en effet, si la première année il n'y en a pas, c'est pour la bonne raison que la cendre ne renfermait pas de graines.

Les cendres de houille sont assurément bonnes dans les allées, mais les personnes qui possèdent un jardin où la terre se travaille mal, feraient bien meiux de les mettre dans les carrés, réservant les escarbilles pour les allees.

Les cendres de charbon ne sont pas un engrais, mais un excellent amendement, et elles peuvent être utilisées avantageusement dans bien des cas, surtout pour amender les terres argileuses ou terres fortes.

Avant de labourer la terre, étendre sur le sol de 5 à 10 centimètres de cendre de charbon, selon qu'il est plus ou moins difficile à travailler; avoir soin de passer les cendres au crible ou à la claie pour retirer les escarbilles et le mâchefer que l'on y rencontre toujours ; l'année suivante on trouvera que la terre se travaille mieux et après plusieurs labours la cendre se trouve bien melangée au sol qui devient plus meuble. Il est évident que ce procédé ne vaudrait rien dans les terres sableuses et brûlantes.

Au printemps, quant on fait les semis de légumes et que l'on n'a pas de terreau pour recouvrir les planches, mettre à la place un ou deux centimètres de cendre de charbon ; en procédant ainsi, la terre n'est pas battue lorsque l'on bassine les semis et elle ne forme pas croûte ; si on sème en rayon, le binage est commode ; si on sème à l'essaim, le sarclage est facile. Il en est de même pour les semis et plantations d'automne tels qu ecerfeuil bulbeux, ail, oignon blanc etc., si l'on recouvre le terrain de 2 à 3 centimètres de cendre, la terre n'est pas batue par les pluies d'hiver et au printemps les binages se font beaucoup mieux ; dans les sentiers où l'on passe souvent, on peut en étendre une couche qui empêche la terre de former une masse compacte qui s'enlève aux pieds et le ratissage s'effectue plus facilement.

Dans les serres, les cendres étendues sur les tablettes ou bâches n'adhèrent jamais au fond des pots, ce qui empêche le trou de se boucher.

Si on enterre des pots dans le jardin, ce qui arrive souvent pour les chrysanthèmes, il faut faire le trou où l'on veut placer le pot un peu plus grand et mettre au fond quelques centimètres de cendre, l'écoulement de l'eau en sera facilité, mais le grand avantage qu'il y a à opérer ainsi, consiste dans ce fait que les verres de terre, qui n'aiment pas la cendre de houille, ne pénètrent pas dans le pot par l'ouverture du fond et par suite ils ne décomposent pas la terre et ne bouchent pas le trou, ainsi que cela arrive fréquemment. Pour les mêmes raisons, si on met les pots sur la terre, il faut étendre une couche de cendre avant de les y placer.

Ces indications sont le résultat de nombreuses expériences et j'espère qu'elles pourront rendre quelques services.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHÉ DE LILLE

(Rue Esquermoise)

Matinée à prix réduits à 4 heures. Soirée à 8 heures 3/4.

Au programme : **La Tache,** grand spectacle dramatique et romanesque en trois parties. — **L'Honneur du Juge,** spectacle dramatique en trois parties. — **La Rançon de Rigadin** (joué par Prince). — **Pathé-Journal.** — Etc., etc.

Demain mardi, représentation au bénéfice de l'Œuvre des Colonies de Vacances (la Feuille d'Etain).

PALACE-CINEMA, 18 bis, PLACE-VERTE WAZEMMES-LILLE

Pendant toute la semaine : Une vue sensationnelle ; un programme extraordinaire : **Les Parsaillan,** grande épopée entièrement coloriée, grand drame cinématographique en huit parties, tiré du roman de Michel Zévaco, le célèbre romancier populaire.

T.L.L. : Cinématogr. gratis aux Galeries Hélène

les Savons de JOUVENCE
VIOLETTES 1911
Adoucissent la Peau-Vendus Partout 0f30

SAGE-FEMME

Ce qu'elle pense des Pilules Pink

Les accoucheuses sont appelées à donner leurs soins aux femmes, alors qu'elles sont dans un état d'épuisement extrême. Il ne reste plus aux accouchées que le souffle et il faut rapidement donner du sang, de la force, de la vie à cette forme pâle, blanche, sans mouvement et sans vie. C'est alors que les Pilules Pink pour personnes pâles montrent leur puissance et font merveille.

Nous relatons ici l'appréciation formulée sur les Pilules Pink par une sage-femme bien connue de Lyon, Mme Hirsch Hiller, 48, cours de la Liberté :

« Après avoir expérimenté par moi-même les Pilules Pink et en avoir reconnu l'excellence, puisqu'elles m'ont rendu forces et santé, je les ai préconisées aux femmes épuisées par des couches laborieuses. Chaque fois, les Pilules Pink se sont montrées très efficaces. Je me fais un grand plaisir de vous en informer. »

Si les Pilules Pink pour personnes pâles ramènent si vite à la santé, à la possession des forces l'organisme des accouchées les plus épuisées, on comprendra qu'il leur sera bien facile de guérir les cas d'anémie, de chlorose des jeunes filles, de faiblesse générale.

Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque dose et ce sang qui se répand dans toutes les parties du corps apporte la force à chaque organe Les organes fortifiés font leur travail et il en résulte ce parfait équilibre qui constitue l'état de santé.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte : 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

Revue Financière

Paris, 10 mai 1914.

Les affaires sont loin d'absorber l'activité des intermédiaires, aussi ces derniers discutent-ils longuement toutes les questions à l'ordre du jour. Le déficit budgétaire préoccupe particulièrement les esprits et on estime que la seule solution raisonnable sera de faire un emprunt. Cette opération pourrait être réalisée en juin prochain à cette époque la nouvelle Chambre aura du temps devant elle. C'est sans doute ce que désirent certains politiciens qui auront simplement retardé l'appel au crédit proposé en décembre dernier. Le portefeuille attend les événements sans prendre de nouveaux engagements.

FONDS D'ETATS

La Rente Française se retrouve à 86.85. L'administration des finances vient de publier le résultat du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois d'avril 1914. Ce résultat n'est pas brillant. Les recouvrements effectués se sont élevés à 370.156.500 fr. n'accusant qu'une plus-value de 1.971.500 fr. sur les évaluations budgétaires pour le mois et présentant une moins-value de 2.507.300 fr. par rapport aux recouvrements efectués en avril 1913.

L'obligation Madagascar 3 % 1905 s'inscrit à 85.40.

Les Consolidés Anglais sont calmes à 75. Le budget 1914-1915 vient d'être publié. Pour la première fois, le total dépassera 5 milliards. L'augmentation de dépenses qui, en chiffres ronds, s'élève à 200 millions, provient pour une bonne part du fait que désormais l'Etat prendra à sa charge unepartie beaucoup plus grande des dépenses pour les écoles, laissées jusqu'ici aux budgets locaux. Cette dépense s'élève à 720 millions.

L'Extérieure se tient à 88.25.

Les Fonds Helléniques sont relativement soutenus. Le 5 % 1914 est actif aux environs de 461. Les recettes affectées au service de la dette ont atteint, en février, 2.835.779 drachmes contre 1.928.316 pour février 1913. Le total pour les deux premiers mois de l'année est de 7.277.745 drachmes contre 5.608.863. Excédent par rapport au minimum fixé pour le convenio, 2.461.077 drachmes contre 792.197 l'an dernier. Le produit des douanes du Pirée pour février se monte respectivement à 2.438.212 dr. contre 1.536.500. Le total depuis le 1er janvier est de 4.804.288 dr. contre 3.538.500, soit, pour le convenio, un excédent de 3.020.954 dr. contre 1.749.142 l'an dernier.

Le Turc Unifié clôture à 82.05, pendant que le Turc nouveau 1914 fait l'objet de nombreux échanges à 93.30. Par suite du paiement des droits de timbre payés au fisc français, les certificats provisoires de l'emprunt ouvrent, jusqu'à leur échange contre les titres définitifs, au sujet desquels il n'est supporté aucune dérogation aux règles en vigueur, être négociés, exposés en vente ou énoncés dans les actes ou écrits visés par l aloi du 28 décembre 1895 (art. 5), sans être revêtus d'aucune empreinte ni d'aucune mention de visa pour timbre.

amene de résultat définitif. Le 4 % 1910 est délaissé à 72.50.

ETALISSEMENTS DE CREDIT

La Banque de Fance s'est celevée à 4.650.

L'action du Cédit Foncier, à son cours actuel de 895, constitue un des placements les plus intéressants qu'on puisse effectuer, en raison tant de sa sécurité et de son bon revenu, que des perspectives de plus-value qu'elle paraît offrir. Les opérations de prêts sont plus actives que jamais; dans sa séance du 6 mai, le Conseil d'administration a autorisé 10.370.147 francs de prêts nouveaux, dont 7.173.100 francs de prêts fonciers et 3.197.047 francs de prêts communaux.

Juant aux obligations Foncières et Communales, elles n'ont pas cessé d'opposer une indifférence remarquée aux fluctuations spéculatives qui ont agité le marché des meilleures valeurs de la cote. Les Communales 3 % 1912 ont été particulièrement recherchées ainsi que les Foncières 3 1/2 % 1913 et les 4 % 1913.

La Société Générale est l'objet de bonnes demandes au xenvirons de 798. Le bilan au 30 mars fait ressortir, par comparaison avec l'état de situation du moi précédent, une de ituchy déficit de situation du mois précédent, une légère diminution de 13 millions environ au total des opérations sociales. A l'actif, l'encaisse s'est allégée de 5 millions, les reports de 9 millions, les participations de 2 millions et les comptes courants débiteurs de 29 millions. Par contre, le portefeuille a progressé de 21 millions, les coupons à encaisser de 14 millions et les avances sur garanties de 4 millions. Au passif, la réserve s'est accrue de 1 million (décision de l'assemblée du 26 mars). La réserve immobilière de 1 million 1/2 (même décision), les comptes de chèque ont progressé de 9 millions et des dépôts de 6 millions. Par contre, les acceptations ont diminué de 6 millions et les comptes courants créditeurs de 16 millions. Les bénéfices du mois de mars, frais généraux déduits, se sont élevés à 2.037.426 francs 58, ce qui porte les profits du premier trimestre de l'année en cours à 6.127.225 fr. 67 contre 5.850.009 fr. 06 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La Banque de Paris est indécise 1.590. La Banque Française se retrouve à 262.

CHEMINS DE FER

L'Est finit à 905.

Le Nord se retrouve à 1.695. L'assemblée générale des actionnaires, tenue récemment, a donné son aprobation définitive aux comptes de 1912, aprouvé provisoirement ceux de 1913 et fixé le dividende à 74 fr. par action entière. Elle a voté un crédit de 70 millions pour couvrir les dépenses de premier établissement et dépenses assimilées.

Le Lyon, ex-coupon, s'inscrit 1.230.

VALEURS INDUSTRIELLES

L'action Edison s'inscrit à 704. On prête au Conseil d'administration l'intention de proposer, à la prochaine assemblée générale, la fixation à 120 fr. du dividende des actions, et à 90 fr. celui des parts, contre 100 fr. et 70 fr. respectivement l'année dernière.

Les Ateliers de Constructions Electriques du Nord et de l'Est se traitent à 394. Pour 1913, les bénéfices nets, après déduction d'amortissements supérieurs aux précédents, s'établissent à 2.626.424 francs et, en etnant compte du report antérieur, le solde disponible s'élève à 2.431.130 fr. contre 2.039.243 fr. Le dividende sera porté de 16 fr. à 17 fr. par action, bien que 20.000 titres de plus concourent maintenant à la répartition. Quant aux parts de fondateur, elles recevront 13 fr. 84 pour 1912.

La Société Métallurgique de Montbard Aulnoye est sans changement à 249.50. Cette société exploite deux usines situées l'une à Montbard (Côte-d'Or), l'autre à Aulnoye (Nord). Celle de Montbard s'est spécialisée dans la fabrication des pièces d'estampage chaudières, appareils de chauffage, réservoirs en tôle, pièces d'automobiles et surtout obus. L'usine Aulnoye est bien plus récente. Sa construction a été décidée en 1907 et elle est entrée en exploitation en 1909. Elle a plus particulièrement pour objet la fabrication des tubes sans soudure, branche d'affaires qui a été détachée de l'usine de Montbard à l'occasion de l'application d'un nouveau procédé qui nécessitait l'installation d'un nouvel outillage.

Les Forges et Chantiers de la Méditerranée font preuve d'indécision à 730. Les résultats de 1913, ainsi qu'on sait, n'ont pas permis de maintenir à 40 francs le dividende qui a été ramené à 25 francs. Au sujet de leur détachement, le conseil d'administration s'explique en ces termes dans son rapport : « Il faut compter, d'une part, avec l'avilissement du prix de vente, et, de l'autre, avec la nécessité où la Société se trouve de pourvoir à des dépenses importantes de rénovation des moyens d'action, qui auront pour résultat d'améliorer les prix de revient, mais dont la conséquence immediate est la diminution du solde des bénéfices distribuables ».

La Butte and Superior est de nouveau agitée à 191. Il ne faut pas oublier que les actions ont été introduites à 265, ce qui représente une baisse appréciable pour un titre nominal de 10 dollars ou 51 fr 50. Le coupon numéro 1 est toujours attaché et on ne sait pas au juste quand pourra être ouverte l'ère des dividendes. Le conseil d'administration ne semble d'ailleurs pas avoir le souci de renseigner rapidement les actionnaires sur les résultats de l'exploitation.

MINES D'OR

Tantôt hésitant, tantôt complètement inactif, telle a été cette semaine encore la note caractéristique du marché de ces titres dont le public s'est complètement détaché.

La Central Minning est lourde à 196. On avait jusqu'au dernier moment espéré que la société pourrait répartir un dividende de 6 sh., d'aucuns même escomptaient la possibilité d'un « bonus » de 2 sh. Bref, on s'attendait à une réduction de la répartition qui, l'an dernier, avait été de 12 sh., aussi la désillusion a-t-elle été grande quand on a su que la dépréciation du portefeuille rendait impossible la distribution d'un dividende.

La Lonely Reef a oscillé aux environs de 36,75.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

NAPHTE LIANOSOFF. — L'augmentation de capital auquel procède actuellement cette société, a pour objet principal de mettre à sa disposition les fonds nécessaires à l'acquisition de la majorité des actions de la Société Mirzoeff frères et en second lieu la mise en exploitation d'une partie des terrains pétrolifères qu'elle-même a en réserve. La Société Mirzoeff frères n'a aucune redevance à payer sur les terrains qu'elle possède et qui produisent actuellement 20 millions de pouds par an .Lorsque les travaux de développement prévus auront été exécutés, la production de cette société atteindra 40 millions de pouds par an.

SOCIETE GENERALE. — Le conseil d'administration de la Société Générale, dans sa séance du 7 mai, a nommé vice-président M. Lemarquis en remplacement de M. Dorizon qui, à la même séance, a pris possession effectivement de ses nouvelles fonctions de président.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, le 8 mai 1914.

MARCHE A TERME

La huitaine écoulée n'a pas vu se maintenir les meilleures dispositions qui s'étaient dessinées pendant la semaine précédente.

En effet, la comparaison des cotations à huit jours d'intervalle fait ressortir que le marché a totalement manqué de fermeté. C'est ainsi que nous avons vu l'Argentine reculer de 53 trois quarts à 48 :

La Brazilian de 411 à405 ;
L'Héliopolis de 117 à 111 trois quarts ;
Le Métro de 526 à 506 ;
Le Mexico Tram de 336 à 327 ;
La Nitrate Railway de 357 à 350 ;
Paris-Tram de 243 et demi à 238 ;
Le Prince Henri de 780 à 765 ;
Les Rails Electriques de 760 à 711 ;
Et le Rio Tinto de 1812 à 1746.

On le voit, le bilan de la huitaine n'est pas favorable pour les valeurs de la coulisse.

COMPTANT

La nullité des affaires est toujours aussi grande au marché du comptant où la lourdeur a caractérisé la tenue des valeurs qui ont eu le privilège d'être négociées.

Exception cependant doit être faite pour certains titres à revenu fixe qui ont, cette fois, fait montre de quelque résistance.

Tel a été le cas pour notre 3 pour cent, le Bruxelles 1905 et quelques obligations notamment celles qui procèdent de nos Sociétés de Tramways.

Les nouvelles obligations 4 et demi pour cent de la Compagnie Générale de Chemins de fer secondaires peuvent s'obtenir en attendant leur admission à la cote officielle au taux avantageux de 475 francs. Notons que le nombre des obligations des anciennes émissions encore en circulation est de 35.912, soit donc un capital d'environ 18 millions en regard d'un actif réalisable s'élevant à près de 52 millions, dans lequel le portefeuille porté à 33.731.638 francs, représente une valeur réelle bien supérieure à cette valeur d'estimation. L'émission actuelle, c'est-à-dire des 15.000 titres présentement offerts, portera à 25 millions le capital en cours, mais il ne faut pas perdre de vue qu'à l'actif ancien viendra s'ajouter celui qui résultera de travaux à entreprendre en Espagne et auxquels les ressources nouvelles doivent faire face. Ces travaux qui vont être entamés prochainement comportent la construction d'un ensemble de lignes de chemin de fer d'une longueur de 114 kilomètres et constituant le prolongement du Chemin de fer de Tajuna dont la concession a été obtenue le 2 8mars dernier.

La dépense à faire de ce chef est évaluée à 23 millions environ.

De ce qui précède, il résulte que les garanties incontestables présentées par ces obligations nouvelles se verront encore largement renforcées par les lignes espagnoles.

Rien de bien intéressant à glaner au compartiment bancaire.

Nous apprenons que la Société Générale de Belgique bonifiera, en comptes de quinzaine, pour la période du 11 au 25 courant, un intérêt de 3.05 pour cent l'an.

Les résultats obtenus pendant l'exercice écoulé par l'Hypothécaire Belge-Américaine permettent la répartition d'un dividende de 77 francs pareilles de mille francs entièrement libérés, de 45 francs par titre libéré de 200 francs, et de 75 fr. par action de dividende, soit les mêmes sommes que pour l'exercice précédent.

L'assemblée de la Banque Centrale Anversoise tenue cette semaine a voté la répartition d'un dividende de 15 fr. 50 par action.

Les transactions sont toujours de peu de importance en dehors de quelques titres de choix.

Il nous revient que la prochaine émission de la Société des Chemins de fer du Congo, ainsi que la création de 50.000 obligations de 500 francs 5 pour cent net d'impôts en belgique, sera prochaine. Le syndicat financier qui en assurera le placement, soit par rachat ferme, soit par mise en mortgagement qui fournirait sur les titres.

Pour la période comprise entre avril de l'année courante et les recettes recueillies par la Société des Chemins de fer d'Orlande-Bléchy, on constate une augmentation se chiffrant par 1.000 francs comparativement à la période correspondante de 1913.

Nous n'avons encore aucune indication de ce genre sur les recettes de nos Tramways.

Les tramways de Kasichnell la plus-value des recettes encaissées pendant les quatre premiers mois de 1914 se chiffre par 71.451 fr.

Pour Liège-Seraing la recette d'avril écoulé est en augmentation de 14.508 francs.

Du 1er janvier à fin avril, la Société des Tramways de Taschkent a encaissé une recette en augmentation de 166.371 francs.

Aux Bruxellois, l'augmentation de recettes encaissées pendant les quatre premiers mois de 1194 se chiffre par fr. 405.366 50.

Le compartiment sidérurgique a encore, comme le marché de produits, manqué totalement d'activité.

Il paraît que le dividende à distribuer par les Usines de Briansk ne sera pas, comme on l'espérait, porté à 9 roubles, mais bien maintenu à 8 roubles tant par action ordinaire que par action privilégiée.

A l'Industrielle du Platine le montant du dividende sera maintenu à 30 francs par action.

On annonce que les Aciéries de France vont mettre à feu, dans le courant du mois, un haut-fourneau à Isbergues : un second sera également allumé en juillet.

Les valeurs houillères n'ont donné lieu qu'à des transactions réduites à leur plus simple expression.

Le bénéfice réalisé par Hornu et Wasmes en 1913 s'élève à fr. 1.861.182 12 sur lesquels il sera prélevé 1.200.000 francs pour la répartition d'un dividende de 400 francs par action.

Aux Produits à Flému le dividende total sera fixé à 175 francs par action d ont 50 francs ont déjà été payés.

Rien de saillant n'est à relever dans les autres divisions de la cote.

Pour les trois premiers mois de 1914, la Société d'Electricité de Seraing a encaissé une recette en augmentation de 60.128 francs.

A l'Electricité du Pays de Liège, le premier trimestre de l'année courante a produit une recette en augmentation de 39.209 francs.

Enfin, la recette du premier trimestre de 1914 accuse à la Société de Gaz et Electricité du Hainaut une plus-value de 86.134 fr.

L'acompte du dividende à distribuer par la Société de Kalping a été fixé à un shilling par action.

ARÔME PATRELLE
DONNE UN BOUQUET
Cette essence est
Belle couleur durée

LA FETE DE L'UNION DRAMATIQUE LILLOISE

On sait que cette société a organisé, pour fêter le cinquième anniversaire de sa fondation, une représentation qui aura lieu au Grand Théâtre.

Au programme « Le Porteur aux Halles », drame de Fontenes, « Le Costume est de rigueur,» comédie en un acte, et le vaudeville « Prête-moi ta femme ».

La symphonie Baggio (35 exécutants) de formation récente, sous la direction de M. Maton, prêtera son précieux concours.

La location est ouverte. On peut se procurer des billets chez MM. Mancel, 2, Place de la République ; Cacan, 55, rue de Béthune ; Olivier, 30, rue Nationale et les cafetiers de la place Sébastopol.

TOURNEE CASANOVA

Le tango qui fait fureur à Paris sera dansé sur la scène du Grand-Théâtre les vendredi 22, samedi 23, dimanche 24 mai, matinée et soirée, par la Belle Manuela, créatrice des thés-tango du Casino de Paris, et le Danseur Jackson's au troisième acte de Cœur de Fille, la célèbre pièce que Paul Segonzac, le grand romancier du « Petit Journal », a tirée d'un de ses plus populaires romans.

Enfin, pour répondre au désir du public, l'impresario Jean Casanova fera donner, par ces deux rois de la danse, au foyer du théâtre, au troisième entr'acte, une démonstration publique et gratuite du célèbre Tango qu'ils danseront au milieu des spectateurs.

SI LES DAMES VOULAIENT COMPARER
L'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES Quinquina
avec tous les apéritifs connus jusqu'ici
elles n'en prendraient jamais d'autre
car ce véritable apéritif
est soigneusement préparé
avec un vieux vin pur et exquis
et le meilleur quinquina
DEMANDER « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille
avec le mot « QUINQUINA »

Le Gérant : Emile GREF.
LILLE, 188 bis, rue de Paris

FEUILLETON DU 11 MAI 1914. — N. 47.

La Dot Fatale

par Georges MALDAGUE

— C'est vrai, et la vieille ne le lui donnait à elle que par méchanceté.

— Comme tout ce qu'elle faisait, la gueuse !... Aussi le diable l'a emportée... Ah ! si ça n'avait pas entraîné le malheur d'une sainte, on aurait tâché de boire une bonne bouteille de *carthagène* pour fêter sa mise en terre, Diou-me damna !

Le barbet montra encore ses canines aiguës, roula un œil blanc dans la broussaille de ses poils, et se rendormit, l'oreille aux aguets.

— Vous l'avez eue, votre bouteille de *carthagène*, prononça Albéric, plus sombre.

— Au violon, où m'avaient fourré comme deux traîtres, le maire et le garde champêtre. C'est bien vrai, qu'on m'avait accusé aussi, moi, qu'on m'avait arrêté... Je la vois, la pauvre demoiselle, dans le grand salon du château, dire à ces messieurs de Béziers, qui un peu plus, m'auraient persuadé que j'avais fait le coup : cet homme-là est un honnête homme, je le jure... Ah ! quelle voix !...